



N°202102

Fontenilles en bref

L'actualité locale - novembre 2021



Bilan
de la concertation
citoyenne
Page 3



Conseil
municipal
Page 10



Échéances
à venir
Page 11



Agenda
Page 11



Édito

Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,

Du 1^{er} au 15 Septembre, et pour la première fois, vous avez eu la possibilité d'exprimer vos attentes sur le sujet de l'intercommunalité. Recueillir vos attentes et votre perception sur les différentes compétences était nécessaire.

Toute cette réflexion a été préparée dès janvier 2021, par un groupe de travail composé d'élus des 3 groupes représentés au Conseil Municipal (les études d'impacts, le dossier de concertation, le choix de la communication...) dans une volonté de transparence.

Concertation ou référendum ?

Le choix du groupe de travail s'est porté vers une concertation qui a l'avantage de laisser un espace d'expression pour les participants plus grand qu'un référendum. Le référendum nous aurait certes permis d'obtenir un avis plus « mathématique » mais sans pour autant prendre connaissance des usages et des attentes des administrés qui nous semblaient indispensables pour déterminer le contexte et les enjeux à venir pour Fontenilles. La concertation a donc été retenue, plus ouverte, et permettant de s'exprimer librement sur les sujets liés à l'intercommunalité.

Afin de porter le maximum d'éléments à la connaissance de tous, un dossier de concertation a été élaboré en amont, présentant notamment les différentes communautés de communes, les compétences exercées par chacune ainsi que les impacts possibles sur les finances et sur les services de la commune. Ce dossier est toujours disponible le site internet ville-fontenilles.fr

Nous remercions celles et ceux qui se sont exprimés sur le sujet, vous avez été 374 à répondre à cette concertation.

La synthèse de cette concertation citoyenne a été diffusée, le 13 octobre et présentée au Conseil Municipal, le jeudi 21 octobre 2021. Elle est toujours disponible dans son intégralité sur le site internet de la ville et vous en découvrirez les principaux éléments dans les pages de cette nouvelle édition du Fontenilles en Bref.

Suite à la présentation des études d'impact menées par des cabinets spécialisés sur la partie fiscale et financière ainsi que les préconisations dispensées par une cellule d'appui aux communes du département et des services de l'État, le Conseil Municipal a pris une délibération actant le principe d'un retrait de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, intercommunalité du Gers, et d'une adhésion à la Communauté de Communes de la Save-au-Touch, intercommunalité de Haute-Garonne.

Il ressort clairement de cette concertation, que notre bassin de vie est largement tourné vers la Métropole Toulousaine. Notre commune doit maintenant s'inscrire dans cette dynamique, une dynamique visant à constituer avec la communauté de Communes de la Save-au-Touch, une vraie cohérence de territoire si nécessaire à ses habitants.

Cette décision devrait être effective au 1^{er} janvier 2023, en étroite concertation avec les collectivités concernées, afin de permettre un transfert de compétences, au cours de l'année 2022, dans les meilleures conditions pour toutes les parties, les Fontenilloises et Fontenillois mais aussi pour les agents concernés.

Vous retrouverez dans ce numéro, spécialement dédié à ce sujet important, le bilan de la concertation citoyenne, la présentation de la délibération et du vote en Conseil Municipal mais aussi un calendrier prévisionnel des actions à venir dans cette démarche d'adhésion à la Communauté de Communes de la Save-au-Touch.

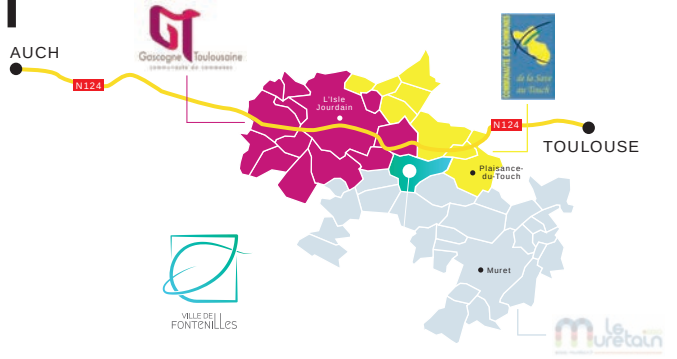
Nous ne manquerons pas dans les prochains journaux d'information municipale, de vous tenir informés de l'avancée du travail de transition.

Sincèrement,

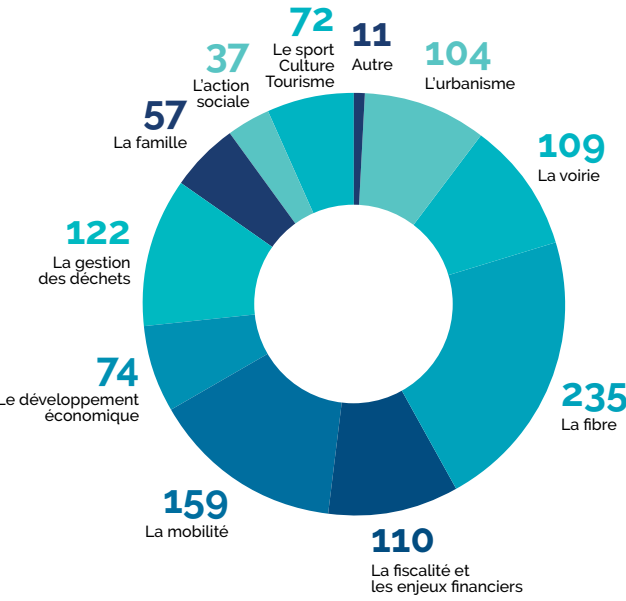
Christophe Tountevich,
Maire de Fontenilles

Bilan de concertation

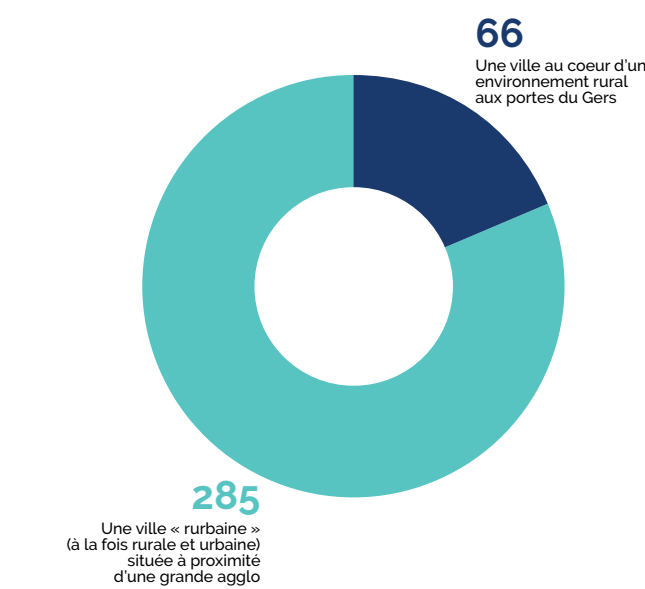
La **concertation citoyenne** a été menée afin de recueillir les attentes des habitants de Fontenilles sur la question de l'intercommunalité. Ils ont eu la possibilité de s'exprimer entre le 1^{er} et le 15 septembre 2021 par un questionnaire en ligne sur le site ville-fontenilles.fr ou une version papier disponible en mairie. Vous trouverez dans ce magazine la restitution de cette concertation ainsi que des encadrés explicatifs par compétence sur la CCST. Le bilan complet ainsi que le dossier de concertation initial sont également disponibles sur notre site internet : www.ville-fontenilles.fr/concertation-citoyenne/



SELON VOUS, SUR QUELS SUJETS VOS ÉLUS DOIVENT-ILS SE MOBILISER EN PRIORITÉ ?



QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA PLACE ET DU RÔLE DE FONTENILLES DANS SA RELATION AUX TERRITOIRES DE PROXIMITÉ ?



Fontenilles au sein de l'intercommunalité

QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA QUALITÉ DE VIE ACTUELLE À FONTENILLES ?

ATOUTS À PRÉSERVER :

- Ville à taille humaine
- Espaces naturels, espaces verts, dimension rurale
- Tranquillité, sécurité

CONTRAINTES - POINTS DE VIGILANCE

- Attente du déploiement de la fibre
- Maîtriser le développement urbain
- Entretien et sécurisation des voiries
- Cheminement piétons, cycles et transport en commun
- Renforcer la préservation de l'environnement

- Commerces, professionnels de santé, services, tissu associatif
- Collège, lycée, écoles, qualité de la restauration scolaire

- Lutter contre les incivilités et les infractions routières
- Développement économique : autant de réponses souhaitant limiter ou développer les activités économiques
- Développer les actions, les aménagements et les structures : sport, loisirs, culture

Impact financier de l'adhésion à la CCST

Le principe est de conclure un accord financier entre la CCGT, la CCST et la Ville de Fontenilles visant à neutraliser au maximum les impacts financiers de ces trois collectivités et les impacts fiscaux pour les contribuables.

Le transfert des compétences

La CCGT, en transférant les compétences exercées pour le territoire de Fontenilles, à la commune ou à la CCST, transférera également les moyens financiers de l'exercer. En revanche, si la commune ou la CCST souhaite développer une compétence au-delà du mode de fonctionnement actuel, elle devra le faire sur ses fonds propres.

FONTENILLES REPRÉSENTE 14 % de la population totale de la CCST.

Nb d'habitants EPCI :
40 998
Nb d'habitants Fontenilles :
5 914

Source Insee 2018

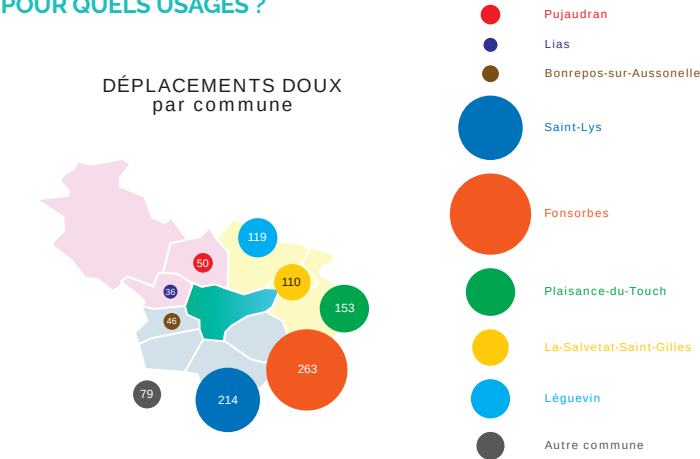
Dotation de l'État

L'adhésion à la CCST devrait permettre de maintenir le niveau des dotations apportées actuellement par l'État. Cependant les réformes quant à la répartition de ces dotations, étant d'ores et déjà engagées par le gouvernement, il convient d'être prudent sur ces éléments.

Aménagement du territoire

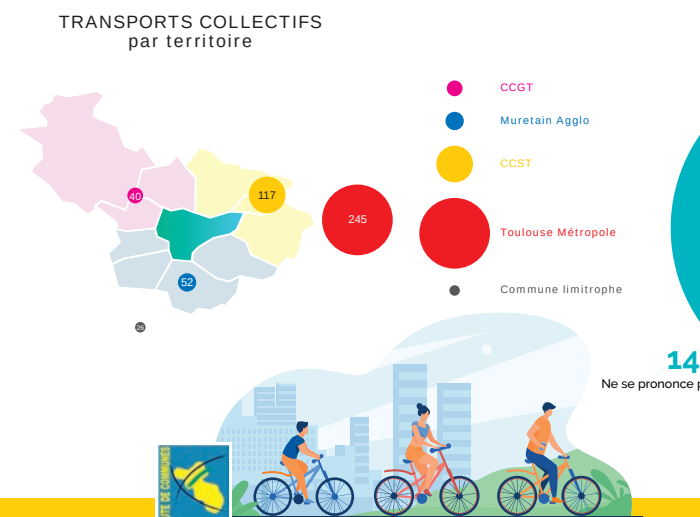
Liaisons douces

VERS QUELLES DESTINATIONS UTILISERIEZ-VOUS DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX (PIÉTONS - CYCLES) ET POUR QUELS USAGES ?



Transports collectifs

VERS QUEL TERRITOIRE UTILISERIEZ-VOUS DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET POUR QUELS USAGES ?



Urbanisme

La CCST qui assure également l'instruction des permis de construire, devrait lancer dans les années à venir la démarche d'élaboration d'un PLUI. Il devra être en conformité avec le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine, lui-même en révision. Le changement de SCOT peut avoir un impact non négligeable sur notre futur PLUI, puisque la tendance est à limiter au maximum les nouvelles constructions. Le poids de la commune de Fontenilles au sein du SCOT du Gers étant plus important, les marges de manœuvre au sein du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine, seront certainement plus restreintes.

Voirie

La compétence voirie sera transférée à la CCST. Cela permettrait de porter ces projets structurants avec un bureau d'étude spécialisé et de bénéficier de coût de travaux plus avantageux.

Mobilité

L'entrée dans une intercommunalité de Haute-Garonne, permettra de travailler le développement des transports collectifs et le réseau cyclable en lien avec les acteurs de la mobilité du département. La réflexion est actuellement en cours au sein de la CCST pour une prise de compétence transport, ce qui impliquerait une

participation financière des entreprises de plus de 11 salariés mais permettrait de porter un véritable projet auprès de ces instances.

Fibre

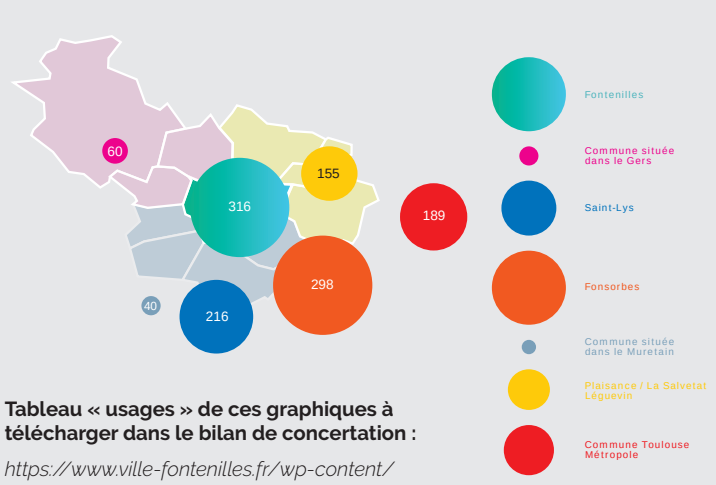
Le Syndicat Haute-Garonne Numérique, finalisera les études et planifiera son déploiement à échéance.

Économie

La compétence « Développement Économique », sera portée de la même façon qu'avec la CCGT mais en lien avec les structures d'aides aux entreprises de la Haute-Garonne.

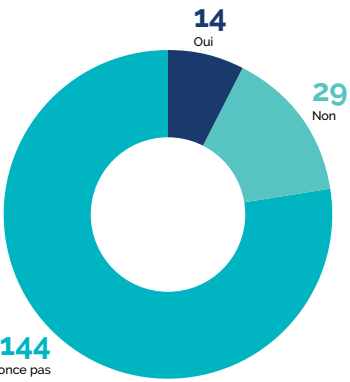
Commerces et services

SUR QUEL TERRITOIRE AVEZ-VOUS VOS HABITUDES DE CONSOMMATION ET SERVICES LES PLUS COURANTS ?

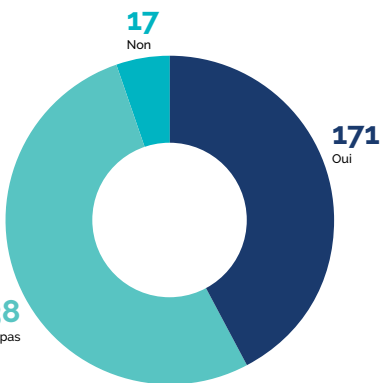


Entreprises fontenilloises

AVEZ-VOUS DES ATTENTES SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ ACTUELLEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES ?



PENSEZ-VOUS QU'UN RATTACHEMENT À UNE INTERCOMMUNALITÉ DE HAUTE-GARONNE POURRA ÊTRE BÉNÉFIQUE AUX ENTREPRISES LOCALES ET À LA COLLECTIVITÉ ?



Petite enfance, enfance, jeunesse



QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DU SERVICE PETITE ENFANCE (0-3 ANS) ACTUEL ?

LES +

• Personnel qualifié et à l'écoute

À AMÉLIORER :

- Manque de place
- Locaux à améliorer
- Amplitude horaire du matin
- Renforcer les liens entre assistantes maternelles et le RAM

QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DU SERVICE ENFANCE (3-11 ANS) ACTUEL ?

LES +

- Personnel qualifié
- Large amplitude horaire
- Service qualitatif
- Restauration : préparation des repas sur site

À AMÉLIORER :

- Organisation complexe (inscription, facturation), trop d'interlocuteurs
- Souhait d'une reprise en commune : plus de proximité et de communication
- Amplitude horaire du matin
- Plus d'activités en ALAE & ALSH
- Locaux à améliorer
- Aide aux devoirs

QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DU SERVICE JEUNESSE (11-25 ANS) ACTUEL ?

LES +

• Service apprécié

À AMÉLIORER :

- Service à redynamiser et développer
- Revoir son emplacement
- Attente sur les 18-25 ans
- Créer du lien entre anciens et plus jeunes

L'ADHÉSION À LA CCST

va impliquer la reprise en gestion communale :

- de la compétence Petite Enfance, incluant la crèche et le Relais d'Assistants Maternelles.
- de la compétence Enfance (ALAE et ALSH). Celle-ci nécessitera l'élaboration d'un projet éducatif communal. La commune conservera la compétence scolaire et restauration scolaire. Cela permettra une simplification administrative dans la gestion de la restauration scolaire / ALAE (inscription, facturation...)
- de la compétence Jeunesse.

QUELS SONT LES ENJEUX RELATIFS À LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS), L'ENFANCE (3-11 ANS) ET LA JEUNESSE (11-25 ANS) QUE LA COMMUNE DEVRA INTÉGRER DANS SON FUTUR PROJET ÉDUCATIF ?

Les principaux items qui ressortent des réponses formulées dans le questionnaire sont les suivants :

METTRE EN PLACE DES PROJETS ÉDUCATIFS AUTOUR DU SPORT, DE LA CULTURE ET FAVORISANT L'INCLUSION (+ D'AVS)	PROPOSER DES PROJETS INNOVANTS POUR LES JEUNES (FABLAB, ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS, MJC...)	RENFORCER LA CITOYENNETÉ, L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE, LE CIVISME, LA SOLIDARITÉ, LA PRÉVENTION...
DÉVELOPPER DES PROJETS ET DES LIEUX AUTOUR DE LA PARENTALITÉ	AMÉLIORER LES ESPACES DE RENCONTRE POUR LA JEUNESSE (SKATEPARK)	SUIVRE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE
TISSER PLUS DE LIENS AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF	PROPOSER LE PASSAGE DU BAFI, CHANTIERS JEUNES SUR FONTENILLES	DÉVELOPPER DES ACTIONS POUR LES 18-25 ANS
DÉVELOPPER DES AXES AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT	DÉVELOPPER L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	

QUELS SONT SELON VOUS LES AVANTAGES, LES POINTS DE VIGILANCE, LES ATTENTES, SUR UNE REPRISE DE CETTE COMPÉTENCE PAR LA COMMUNE ?

AVANTAGES :

- Proximité des élus
- Moins d'interlocuteurs
- Souplesse des décisions
- Communication et démarches administratives simplifiées
- Maîtrise des affectations en crèche

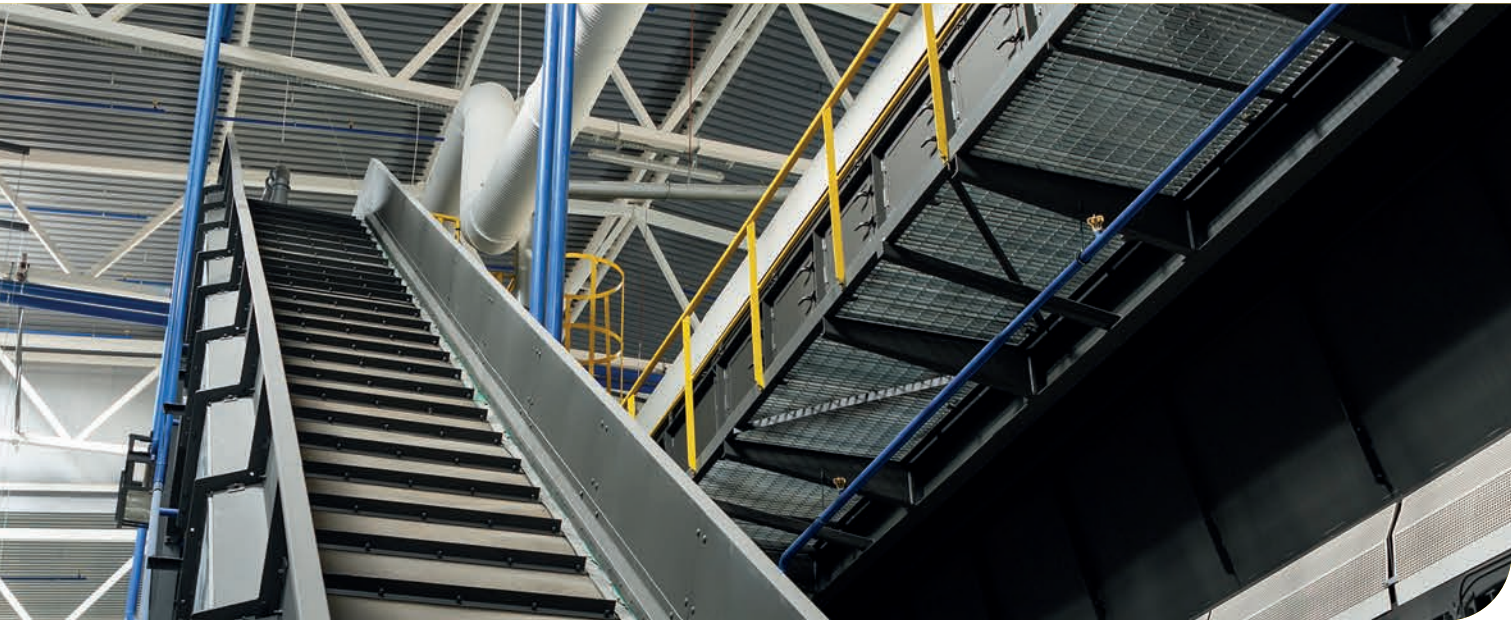
POINTS DE VIGILANCE / ATTENTES :

- Pas de hausse de tarif
- Maintenir l'ouverture des structures pendant les vacances
- Lieu adapté assistante maternelle
- Impact financier pour la collectivité
- Maintenir ou élargir les horaires
- Reprise du personnel (considération et écoute)
- Personnel adapté aux effectifs, et compétent
- Sortir du mode garderie - continuité éducative
- Garder la préparation des repas sur site
- Amélioration des locaux
- Conserver la semaine à 4,5 jours



Les projets ne s'arrêteront pas durant le changement d'intercommunalité ainsi l'engagement de la CCGT pris de longue date sur la rénovation de la crèche de Fontenilles sera mené à son terme. La continuité du service sera assurée durant les travaux d'amélioration de l'existant qui permettront notamment une augmentation de la capacité d'accueil.

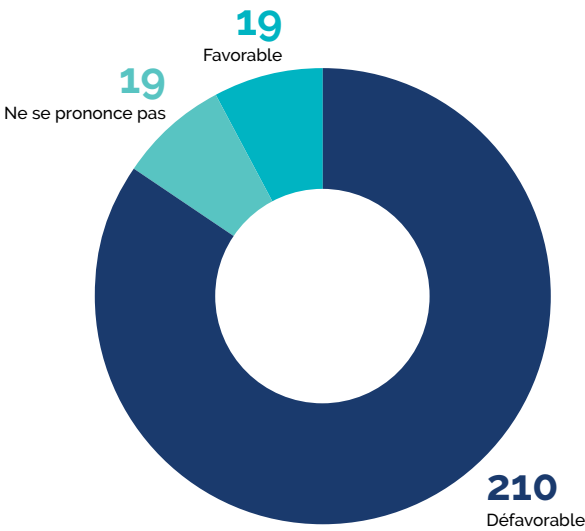




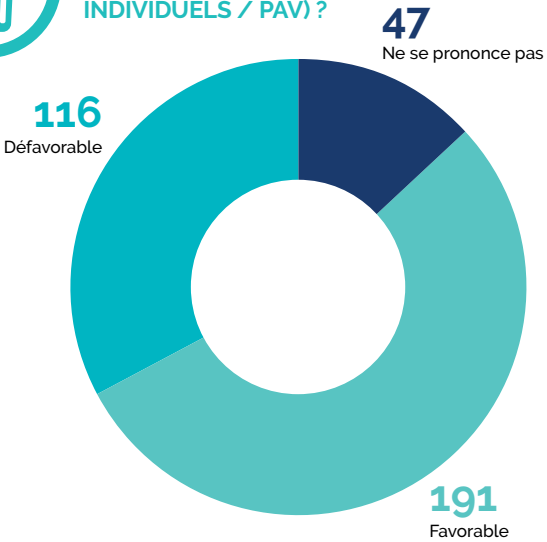
Gestion des déchets

Ordures ménagères

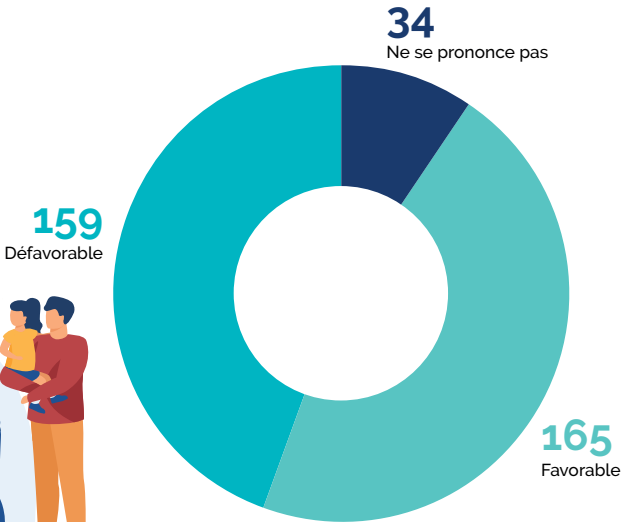
QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA SOLUTION ENVISAGÉE PAR LE SICTOM EST (REMPLACEMENT DES CONTAINERS INDIVIDUELS PAR DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SUR TOUT LE TERRITOIRE) ?



QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA SOLUTION ENVISAGÉE PAR LA CCST (SOLUTION MIXTE CONTAINERS INDIVIDUELS / PAV) ?

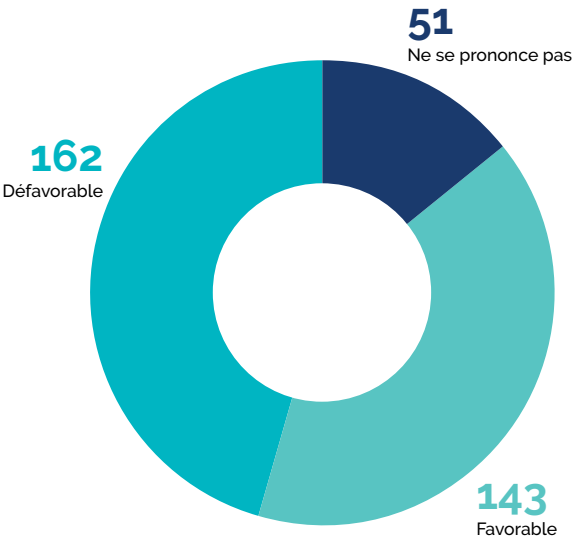


QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA MISE EN PLACE DE LA TAXE INCITATIVE ?



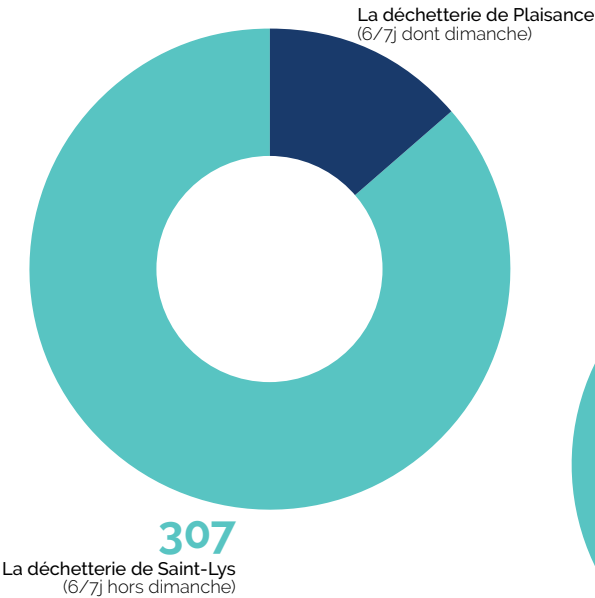
Déchets verts

QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA MISE EN PLACE DU SERVICE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE A PORTE SUR RENDEZ-VOUS ET MOYENNANT LE PAIEMENT D'UN FORFAIT ANNUEL ?



Déchetterie

EN CAS D'ADHÉSION A LA CCST, VOS ATTENTES SE PORTERAIENT D'AVANTAGE SUR ?



Retour sur la déchetterie de Saint-Lys et sur son organisation.

- Perception très positive de la qualité de service (facile d'accès et accueil du personnel positif)
- Souhait d'ouverture le dimanche ou entre 12h et 14h
- Pouvoir y accéder 2 fois par jour
- Problème d'accès de certains véhicules (camionnette)
- Manque de bennes à déchets verts et circulation parfois difficile au sein de la déchetterie



ÊTES-VOUS SATISFAIT DES JOURS ET HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-LYS ?



Le Muretain Agglo sera à nouveau saisi pour connaître la possibilité et les conditions financières afin de **maintenir l'accès à la déchetterie de Saint-Lys pour les Fontenillois**. La déchetterie la plus proche de la Save-au-Touch est située sur la commune de **Plaisance-du-Touch**.

LE SERVICE DÉCHET DE LA CCST

est en pleine mutation pour répondre aux enjeux importants de la gestion des déchets :

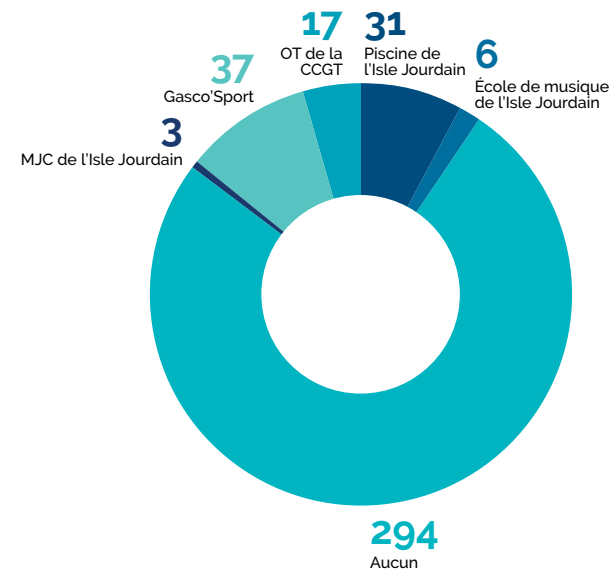
- **Mise en place de la Taxe Incitative** : cette taxe remplace la TEOM, elle est composée d'une part fixe liée à la valeur locative de l'habitat et d'une part variable liée à la quantité de déchets produits par foyer (taille du container, nombre de collectes en porte à porte et nombre de dépôts en points collectifs).
- **Maintien quand cela est possible des containers individuels** (puce sur le bac permettant de comptabiliser le nombre de collecte par an). Collecte 1 fois par semaine pour les OM et le tri.
- **Déploiement quand cela est nécessaire de points d'apport volontaire** (système de carte permettant de comptabiliser le volume de déchets par foyer).
- **Collecte des déchets verts possible sur rendez-vous** (service payant).



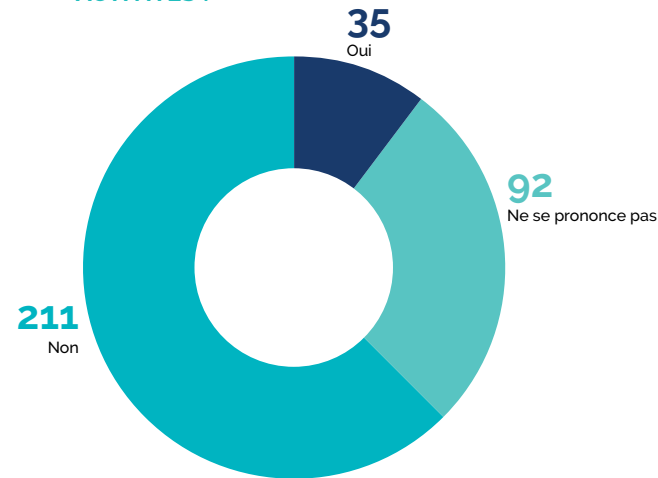
Sport, culture, tourisme



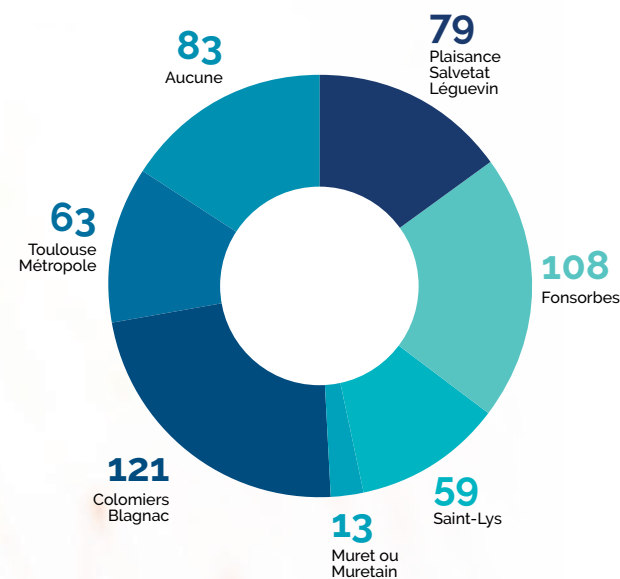
FRÉQUENTEZ-VOUS LES ÉQUIPEMENTS DE LA CCGT SUIVANTS :



EST-IL ESSENTIEL DE POUVOIR CONTINUER CES ACTIVITÉS ?



SI CE N'EST PAS LE CAS, DANS QUELLES COMMUNES PRATIQUEZ-VOUS ?



En adhérant à la CCST, la Ville conserve la gestion de ses équipements sportifs, de sa médiathèque, de sa ludothèque et de l'action culturelle sur son territoire. Des partenariats devront être travaillés avec les communes de notre bassin de vie, pour permettre notamment, l'accueil des scolaires en piscine.



Synthèse de la concertation



■ QUELLES SONT LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DANS LES DOSSIERS PORTÉS PAR L'INTERCOMMUNALITÉ ?

- Le développement de la fibre, des mobilités et la gestion des déchets ressortent comme étant les dossiers prioritaires que les élus devront porter au niveau de l'intercommunalité.



■ QUELLE PERCEPTION DE LA PLACE DE FONTENILLES DANS SON ENVIRONNEMENT (BASSIN DE VIE) ?

- Fontenilles est perçue comme une ville rurale, tournée vers l'agglomération Toulousaine.
- Le bassin de vie des Fontenillois est retranscrit par différents axes : l'utilisation des modes de déplacements doux (à mettre en parallèle avec les infrastructures cyclables et piétonnes existantes), les attentes de développement de transports en commun, et les territoires de consommations (commerces et professionnels de santé). Il ressort que ce bassin de vie est d'une part en lien étroit avec les communes limitrophes (communes de la CCST, Fonsorbes et Saint-Lys), mais il est également tourné essentiellement vers l'agglomération Toulousaine.
- Le retour des entreprises Fontenilloises montre qu'il n'y a pas d'attente supplémentaire sur la compétence intercommunale de développement économique, mais un retour en Haute-Garonne est perçu positivement.



■ PERCEPTION ET ATTENTES : COMPÉTENCE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

- Le pilotage de ces compétences par la commune est perçu positivement, car venant renforcer la proximité avec les usagers et simplifier les démarches administratives.
- Les attentes principales sont sur le développement de la politique jeunesse (11-25 ans), l'amélioration des locaux et limiter l'impact financier pour la commune.



■ PERCEPTION ET ATTENTES : GESTION DES DÉCHETS

- Concernant la collecte des déchets : les Fontenillois ont clairement exprimé leur préférence pour la solution envisagée par la CCST (mixe containers individuels et PAV). Les avis sur la taxe incitative sont plus partagés, bien que plutôt favorable (il ressort des commentaires une crainte de l'augmentation des dépôts sauvages). Les Fontenillois sont également partagés sur la possibilité d'une collecte individuelle des déchets verts (prestation facultative).
- Concernant la déchetterie : La déchetterie de Saint-Lys reste la proposition qui convient le mieux aux Fontenillois, de part sa proximité et la qualité de son service. Des attentes ont cependant été exprimées pour une ouverture le dimanche et d'autres points d'amélioration.



■ PERCEPTION ET ATTENTES : COMPÉTENCE SPORT, CULTURE ET LOISIRS

- Les équipements intercommunaux de la CCGT sont faiblement utilisés par les Fontenillois, certainement en raison de leur positionnement géographique et du manque de transports en commun pour pouvoir y accéder.
- Les activités sportives, culturelles et de loisirs sont principalement exercées sur l'agglomération Colomiers / Blagnac, Fonsorbes, et les communes de la CCST.

Le Conseil Municipal

du 21 octobre 2021

La pertinence du maintien de Fontenilles au sein d'une intercommunalité gersoise (Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine- C.C.G.T.) s'est posée en raison des complexités de fonctionnement tenant à la différente appartenance départementale et plus largement à des profils territoriaux éloignés et disparates. Conformément aux règles de continuité territoriale, seules trois possibilités s'offraient à la commune en termes de rattachement à un E.P.C.I. intercommunal : rester à la C.C.G.T., adhérer à la Communauté de Communes de la Save au Touch (C.C.S.T.) ou adhérer au Muretain Agglo. Cette dernière hypothèse a finalement été écartée pour les raisons précisées dans l'encadré ci-contre.

■ PLUSIEURS DÉMARCHES ENGAGÉES

- Les Présidents des deux intercommunalités, ainsi que les instances amenées à se prononcer sur le schéma départemental de coopération intercommunale, ont été rencontrés afin de s'assurer de la faisabilité de l'ensemble des hypothèses.
- Des études techniques, financières et fiscales ont permis d'identifier les impacts des deux scénarios tant pour la commune et les structures intercommunales, que pour les Fontenillois.
- Enfin, un groupe de travail composé d'élus de chaque groupe du Conseil Municipal a été spécifiquement créé pour synthétiser les différents éléments et mener une réflexion globale.

■ LA DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal a ainsi pris acte de ce bilan laissant transparaître l'aspiration des Fontenillois à appartenir désormais à une intercommunalité Haute-Garonnaise eu égard à leur bassin de vie, à la cohérence territoriale et au mode d'exercice des compétences.

Il considère également :

- les services attendus, le développement de la fibre, les mobilités vers l'ouest toulousain, la gestion des déchets en porte à porte, un service Enfance-Jeunesse de proximité,
- les résultats connus à ce jour de l'étude d'impact financière et juridique confiée à un cabinet spécialisé,
- les travaux du groupe de travail sur l'intercommunalité composé de tous les groupes politiques,

■ LES RETOURS DE LA CONSULTATION

Conformément à l'engagement de campagne, l'équipe municipale a souhaité consulter la population sur ce sujet. Dans les grandes lignes il en ressort principalement que le territoire de la CCGT ne correspond pas au territoire sur lequel les Fontenillois vivent au quotidien, entraînant ainsi un décalage entre leurs attentes et les possibilités d'action de l'intercommunalité. Fontenilles étant perçue comme une ville rurale, tournée vers l'agglomération Toulousaine et en lien étroit avec les communes limitrophes (communes de la CCST, Fonsorbes et St Lys).

Le changement de structure intercommunale étant un projet mesuré et réfléchi, s'appliquant à répondre aux intérêts de la population en termes de services et de fiscalité, à la préservation des finances communales, et au futur projet de territoire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acte à l'unanimité le principe de retrait de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine pour adhérer à un autre E.P.C.I.

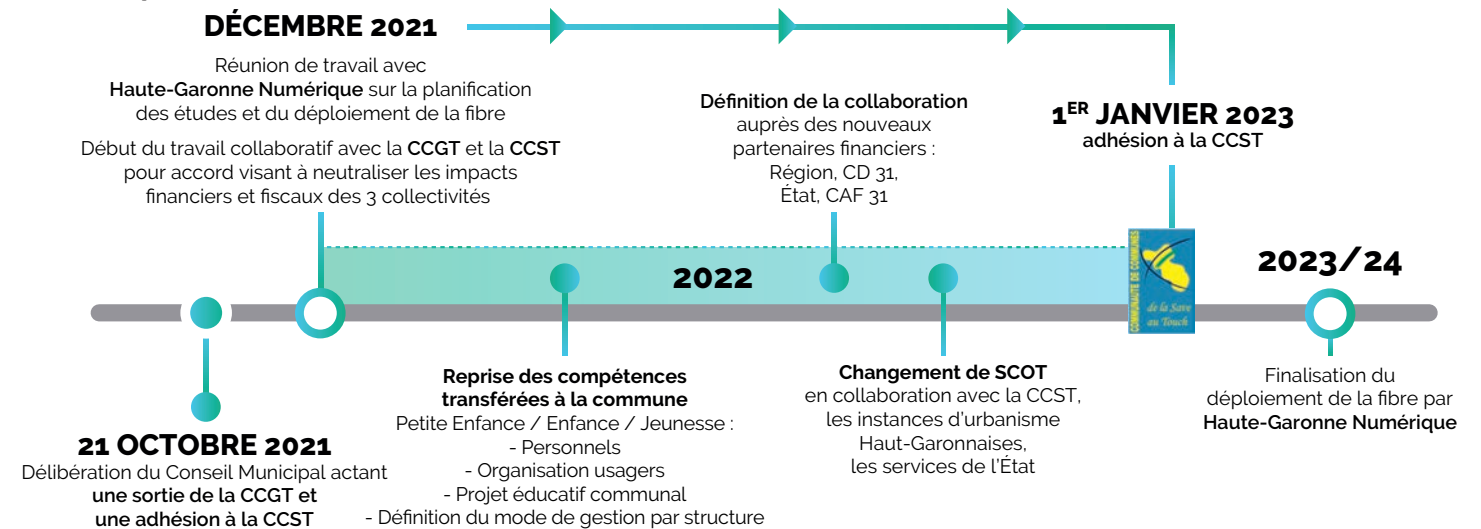
Dans une seconde proposition, est voté (à la majorité et 5 abstentions) le principe d'adhésion à la Communauté de Communes de la Save-au-Touch au 1^{er} janvier 2023. Les élus engageront ainsi toutes les

Le Conseil Municipal, a acté par délibération le 17 juin 2021, l'abandon d'une hypothèse d'adhésion au Muretain Agglo. En raison, d'une part, de l'impact de ce choix sur la Ville et les Fontenillois, notamment la perte de 300 000 €, en moyenne par an de dotations de l'État et le transfert de la compétence restauration scolaire (remplaçant les repas confectionnés sur site par une fabrication en cuisine centrale). D'autre part, le Muretain Agglo, devant actuellement faire face, à de fortes contraintes financières, liées au contexte de crise actuel, doit refonder son pacte financier avec les communes et notamment les éléments liés au périmètre de compétences, aux équilibres financiers et à la fiscalité. La participation financière des communes et des contribuables, à l'effort intercommunal sera certainement renforcée, pour faire face à cette crise. Dans ce contexte, les nouvelles conditions d'accueil de Fontenilles, financières et organisationnelles ne pourront être connues qu'en mars 2022, dans le meilleur des cas. C'est pourquoi, au regard de l'ensemble de ces éléments, les élus ont majoritairement opté pour l'abandon du projet d'adhésion au Muretain Agglo.

démarches correspondantes et les négociations nécessaires dans le cadre de cette procédure. Les services de l'État ayant été consultés, ils accompagneront la commune dans ce projet.



Quel échéancier vers l'adhésion à la CCST au 1^{er} janvier 2023 ?



Agenda

SAMEDI 27 NOVEMBRE

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Animation grands jeux en bois

Médiathèque - 10h à 12h30

Sur inscriptions : 50 personnes maximum.
Proposé par l'association « Tous en jeu ».

Tél : 05 34 47 00 47

Pass sanitaire obligatoire



DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Bourse aux jouets et aux vêtements

Espace Marcel Clermont - 9h à 17h30

Entrée gratuite. Crêpes et buvette sur place.

Pass sanitaire obligatoire

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Repas des aînés

Espace Marcel Clermont - 12h30

Pass sanitaire obligatoire



4 décembre : CENTRE COMMERCIAL
5 décembre : ESPLANADE DE LA MÉMOIRE

www.ville-fontenilles.fr

• **Marché de Noël**

13 exposants : accessoires, textiles, bijoux, décorations,...

• **Scène ouverte**

11h-12h Musica Font'

15h-19h Scène ouverte

21h-23h Concert avec



Passage du Père Noël de 15h30 à 17h30

Possibilité de restauration du place

- Pizzeria l'Occitane
- Maison Vialade
- Le soir : préparation d'assiettes tapas (charcuterie, fromage,...)

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Les Mythos

Espace Marcel Clermont - 20h30

Théâtre

Tél : 05 34 47 00 47

Pass sanitaire obligatoire

Pass sanitaire obligatoire



• **Marché de plein vent**

Dégustation sur place

Huitres, assiettes de fromages, de charcuterie, assiettes de nems, ¼ poulet rôti,...

• **Collecte de jouets**

Salle du Conseil Municipal - 9h à 13h

Neufs ou en bon état par le Centre Communal d'Action Sociale de Fontenilles au profit des restaurants du Cœur

• **Marché de Noël**

5 exposants : accessoires, textiles, bijoux, décorations,...

Passage du Père Noël

de 11h à 12h30

Animation musicale avec COV'HEART par un artiste fontenillois

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

Après-midi jeux de Noël avec goûter

Médiathèque - 14h à 16h30

Proposé par l'association « Homo Ludens »

Sur inscription : 05 34 47 00 47

Pass sanitaire obligatoire



Fermeture Médiathèque du vendredi 24/12/2021 au lundi 03/01/2022



Tribunes libres

Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,
On peut asséner de longues contrevérités, cela n'en fera jamais une réalité.

Nous ne souhaitons ni polémiquer, ni répondre aux attaques du Groupe Fontenilles Ensemble, au travers de leur dernier tract, où la mauvaise foi et les mensonges dominent. Notre équipe majoritaire, Fontenilles au Cœur, reste concentrée sur le travail quotidien, qui ne manque pas.

Néanmoins, il nous paraît important de rappeler quelques vérités, vérifiables celles-ci :

- Le choix, assumé, de ne pas proposer durant notre concertation citoyenne, un éventuel rattachement à la communauté de l'Agglo Muretain. Ce choix s'avère pertinent au vu des derniers événements dans cette intercommunalité. 6 communes voisines (Saint-Lys, Fonsorbes, Bonrepos sur Aussonnelle, Saignède, Saint-Thomas et Empeaux), ont choisi de voter CONTRE le budget communautaire en mars 2021. Ces mêmes communes ont récemment exprimé leur défiance vis-à-vis du Muretain Agglo, en demandant par courrier d'avoir accès aux

informations financières liées à leur éventuel départ.

Ce constat, bien réel lui, n'a pas empêché le Groupe Fontenilles Ensemble de nous interpeller une nouvelle fois sur ce point lors du dernier Conseil Municipal du 21 octobre. Ses membres nous accusent d'inaction ; nous pouvons leur retourner que leur attitude, elle, est empreinte de cécité et de surdité tant les élus de la précédente mandature ne semblent n'avoir ni vu ni entendu venir les mutations dans les communes précitées. Ce sujet est suffisamment important pour notre commune pour ne pas entraîner nos concitoyens dans ce qui s'apparente de plus en plus à une impasse.

- Une concertation citoyenne, dont le contenu serait biaisé et le nombre de participants soumis à suspicion... 374 formulaires pour 2200 foyers sur notre commune, soit environ 17 %. Nous estimons que pour une première dans notre commune, ce résultat appelle d'autres consultations à venir. Vous donner la parole, vous écouter, resteront notre priorité.

L'opposition municipale semble douter de la véracité de ces résultats. Plutôt surprenant venant de ce groupe d'opposition, qui durant son mandat 2014-2020, n'a ni écouté, ni consulté les Fontenilloises et les Fontenillois sur ce sujet pourtant crucial pour le devenir de notre commune. Mépris pour les habitants qui se sont exprimés ou volonté délibérée de nuire à l'action municipale ? Un peu des deux sans doute. Chacun jugera.

Cette année touche à sa fin, et avec elle, nous espérons pouvoir aborder une année 2022 chargée de projets et d'ambitions nouvelles pour notre commune. Comités de quartiers, grands travaux, transition intercommunale, sécurité, vous pouvez compter sur notre équipe, mobilisée et solidaire, pour relever ces défis avec vous et pour vous.

Le groupe majoritaire – Fontenilles au Cœur
Pour nous contacter :

contact@fontenilles2020.fr
Facebook : fontenilles2020

Fontenilles Ensemble

Les dés (pipés) sont jetés.

Vous le lirez dans ce journal, le 21 octobre 2021, le conseil municipal a réaffirmé sa volonté de quitter la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (conformément au vote déjà effectué le 08 juillet 2019). Le choix de la majorité est d'adhérer à la Communauté de Communes de la Save-au-Touch. Nous respectons ce choix mais le groupe Fontenilles Ensemble s'est abstenu lors du choix de cette Intercommunalité au titre que nous n'avions pas toutes les informations nécessaires au choix.

De plus, les fontenillois n'ont pas participé au vote alors que Monsieur le maire avait promis, lors de sa campagne, électorale un référendum pour ce choix. Nous n'avons décidé pas la même définition du mot.

Une consultation citoyenne (sic) anonyme, dont nous ne connaissons pas le profil des personnes qui ont répondu (tranches d'âges, habitants de

Fontenilles ou non, et même nombre de personnes ayant répondu...), et un petit groupe d'élus (auquel, certes, l'un de nous a participé) ayant certainement aussi répondu au sondage, ne suffisent pas pour dire que les Fontenillois se sont exprimés. Il faudra nous habituer aux promesses non tenues : nous le savons maintenant.

Nous tenions à remercier les nombreux Fontenillois qui nous soutiennent et nous accompagnent et comme vous nous le demandez, nous serons vigilants sur les processus de cette adhésion et ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ce dossier.

Que de temps perdu...

Nous sommes à votre écoute le Mercredi de 18h00 à 20h00 à la salle Miquel,

Ou par mail : contact@fontenillesensemble.com

Annie Degeilh – Lucien Dogbenu – Prescillia Sandoval – Laurent Sarica – Fabienne Vitrice

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Le groupe « Fontenilles le Renouveau pour Tous » n'a pas transmis de contribution pour ce numéro.

Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge,

Email : monfraix.therese31@gmail.com

ou sur notre page Facebook

Par courrier : boîte aux lettres à la Mairie

Thérèse Monfraix – Pascal Chong Kee